Envoyé en préfecture le 21/10/2026
Reçu en préfecture le 21/10/2026
Publié le
ID : 033-243301215-20261020-551026_6-DE

Communauté de Communes du Créonnais

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL



PLAN DE ZONAGE
4-9 LE POUT

Affaire :	*Phase :*	*Echelle :*
24-12e	APPROBATION	1/ 5 000°

PROJET DE PLUi ARRETE par délibération du Conseil Communautaire LE : 21 Octobre 2025	PROJET DE PLUi soumis à ENQUETE PUBLIQUE du 09/02/2026 au 10/03/2026	PLUi APPROUVE par délibération du Conseil Communautaire LE : 20 Octobre 2026

Communauté de Communes du Créonnais

Architectes D.P.L.G
Urbanistes D.E.S.S
Paysagiste D.P.L.G

Agence METAPHORE
ARCHITECTURE
URBANISME PAYSAGE
www.agencemetaphore.fr
contact@agencemetaphore.fr
05.56.29.10.70
38, quai de Bacalan 33300 Bordeaux

Dispositions relatives à la mise en valeur du patrimoine naturel et paysager

- Espace Boisé Classé
- Espace Boisé Classé
- Secteurs dans lesquels les coupes rases d'espaces boisés sont interdites

Eléments à protéger ou à mettre en valeur au titre de/l'article L 151-19 du code de l'urbanisme

- Arbres isolés
- Patrimoine bâti
- Petit patrimoine
- Boisement (entité boisé, haie, parc, zone tampon)
- Patrimoine bâti
- Entité boisé

Secteur à protéger pour motif écologique au titre de/l'article L 151-23 du code de l'urbanisme

- Zones Humides, Natura2000, ZNIEFF
- Ripisylve ou fossé

Dispositions particulières relatives à la prévention des risques

- Secteurs soumis à des risques carrière
- Chemins d'écoulement préférentiels de l'eau sur le bassin versant de la Dordogne

Autres Dispositions Réglementaires

- Constructions pour lesquels un changement de destination est autorisé au titre de l'article L151-11-2 du Code de l'Urbanisme
- Secteur de diversité commerciale à protéger - L151-16
- Recul des constructions au titre de l'article L111-6 du Code de l'Urbanisme
- Emplacement réservé
- Servitude de mixité sociale
- Périmètre comportant des orientations d'aménagement et de programmation (OAP)

Autres indications

- Constuctions non encore cadastrées

0 250 500 m

Sources : Direction Générale des Finances Publiques. Cadastre MAJ 2026

Numéros	Intitulé	Bénéficiaire	Surface m²
01g	Création d'un fossé	Commune de Le Pout	1047
02g	Création d'un bassin de rétention	Commune de Le Pout	1509